

Les réserves du musée d'Archéologie d'Antibes : un cas d'absence de stratégie incendie

KARINE VIATGÉ

ATTACHÉE DE CONSERVATION

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE D'ANTIBES - VILLE D'ANTIBES/JUAN-LES-PINS

Bâtiment et collections

Le musée d'Archéologie d'Antibes est installé depuis 1963 dans le Bastion Saint-André, bâtiment militaire construit sur les plans de Vauban à la fin du XVII^{ème} siècle. Ce monument, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est situé à l'extrémité des remparts en bord de mer.

Récemment réaménagé, il poursuit la vocation qui était la sienne lors de sa création en 1963 : conserver, étudier et faire connaître au plus grand nombre le patrimoine archéologique de la ville permettant de retracer son histoire pendant l'Antiquité.

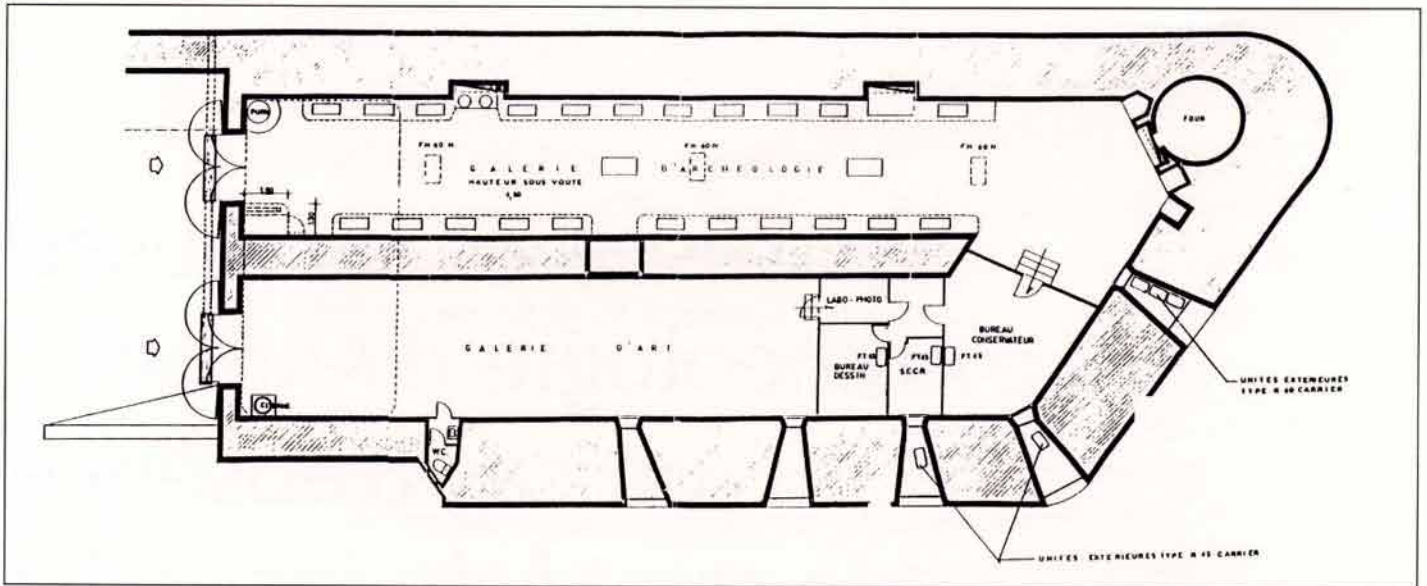
Il est composé de deux longues galeries voûtées surmontées par une vaste ter-

rasse dallée. Sa vocation militaire d'origine explique la quasi-absence d'ouvertures sur l'extérieur.

Les réserves principales du musée sont situées en sous-sol, dans ce qui était l'ancienne citerne du bâtiment située au niveau de la mer.

Il s'agit d'une salle de plan rectangulaire, d'une surface d'environ 80 m² et aménagée par des cloisons de parpaings en béton. L'accès se fait à partir de la 2^{ème} galerie du musée par un escalier en colimaçon et par un puits communiquant avec la 1^{ère} galerie.

Cette réserve constitue le seul espace de stockage du musée; elle est donc utilisée non seulement pour les collections archéologiques mais aussi pour tout le



Plan des galeries du Bastion St André

matériel d'exposition (socles, plexiglas, vitrines, panneaux).

Les collections se répartissent ainsi : 80 % est constitué par le matériel lithique et céramique, 15 % par le matériel métallique, les 5 % restant rassemblant le matériel organique (os, bois gorgés d'eau).

Aménagement et organisation de cet espace

Compte tenu de la surface réduite de ces locaux, il était nécessaire pour le musée d'aménager au mieux cet espace, sachant que les réserves seraient probablement un jour transférées dans un lieu plus adapté.

Un plan d'organisation général des réserves a été établi en collaboration avec le laboratoire de Conservation-Restauration de Draguignan en retenant 3 principes de base :

- la mise en place d'un axe de circulation porte-puits

- un regroupement des objets par matière

- l'aménagement de zones spécifiques destinées à des ensembles posant des problèmes de stockage particuliers tels que les moulages, les madriers, les tegulae ou les amphores.

Concernant le mobilier, notre choix s'est porté sur des rayonnages métalliques (plateau galvanisé) et modulables d'une hauteur de 2,20 m.

La particularité de ces réserves est d'avoir un taux d'humidité relative particulièrement élevé avoisinant les 78 %. Il a donc fallu tenir compte de cette donnée dans le choix des matériaux de conditionnement et éliminer définitivement les cartons et autres clayettes en bois.

Lorsque cet aménagement sera terminé, tous les objets seront conditionnés dans des sacs polyéthylènes épais et transparents, des boîtes à rabats en polypropylène et des bacs norme Europe, ainsi que des boîtes types tupperware.

Les réserves du musée, une zone à fort risque d'incendie ?

Compte tenu du taux d'hygrométrie particulièrement élevé, une question se pose : cet espace constitue-t-il une zone à fort risque d'incendie ?

En tout les cas, il est certain qu'il cumule un certain nombre de problèmes au regard de la sécurité incendie :

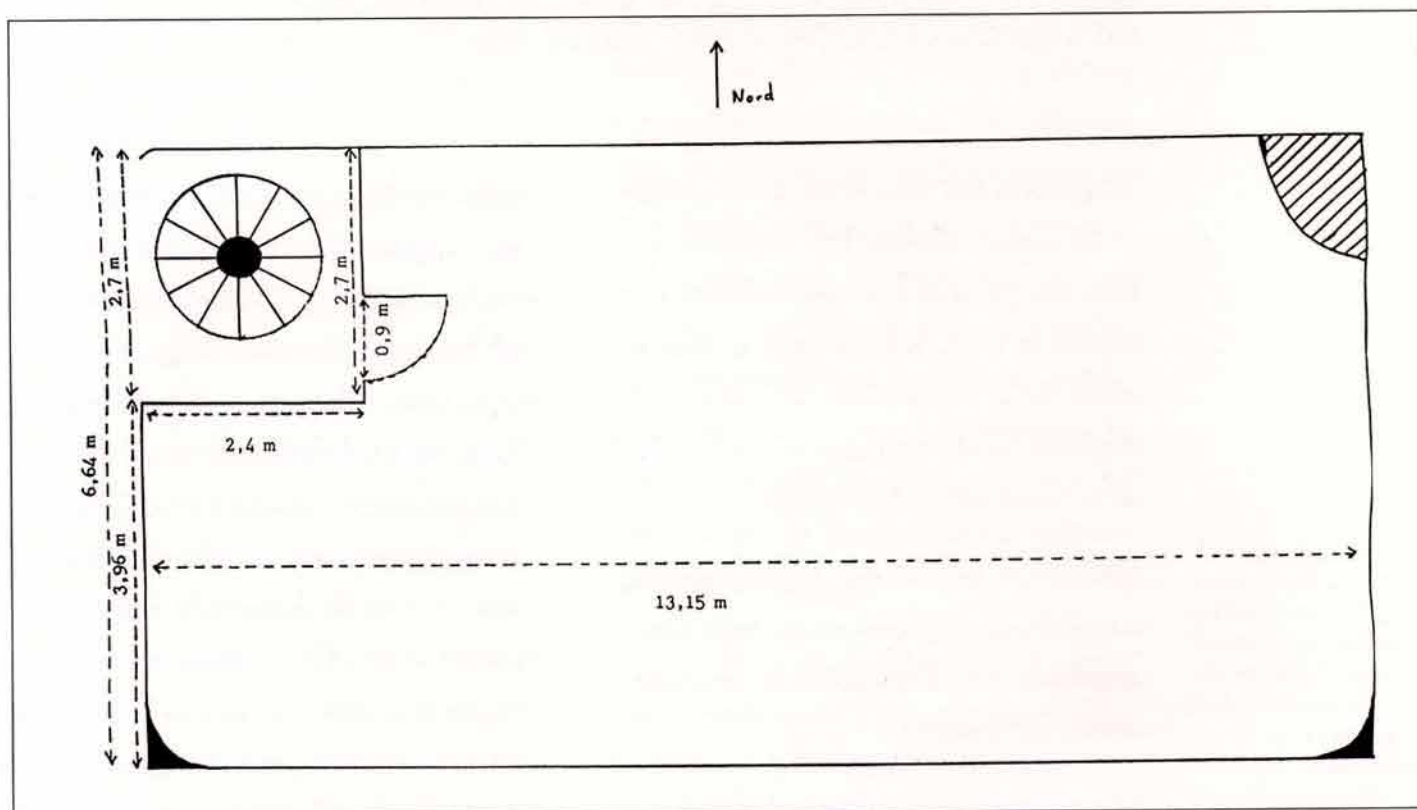
- il y a dans cet espace une forte concentration de plastiques, bois et cartons liés aux matériaux utilisés pour la conservation.
- c'est un espace qui communique (escalier + puits) directement avec les galeries où circulent le public.
- cet espace comporte certaines lacunes au regard de la sécurité incendie : on

note l'absence d'éclairage de sécurité, l'absence de détecteurs et d'alarme incendie.

De même, il n'existe pas de plan d'urgence connu par le personnel à appliquer en cas d'incendie.

Bref, c'est un espace qui ne fait l'objet d'aucune stratégie particulière en matière de sécurité incendie. Peut-être a-t-on considéré que l'eau et l'humidité ambiante constituait le premier ennemi !

En matière de sécurité incendie, il y a là toute une démarche qui reste à entreprendre en concertation avec les services techniques de la ville et les professionnels de la lutte contre l'incendie.



Plan des réserves (valeurs approchées)